

S A I N T - G E R V A I S - B E D E N E .

C'est sous cette appellation que figure la paroisse de SAINT-GERVAIS, dans les écrits et registres antérieurs à 1789.

Cette paroisse remonte au moins au XIII^{ème} siècle, et la raison la plus claire est le legs fait à Saint-Gervais par Jean de BÉNAVEN le dernier seigneur de la race en 1290, "capella Sancti-Gervasi".

Une seule partie de l'église est de cette époque: c'est le sanctuaire et les deux chapelles attenantes. Le campanile était alors au-dessus du porche.

L'église fut agrandie par de COLLIARD, moine de Pébrac et prieur en 1561. Il fit construire la nef principale et le bas-côté, son nom est inscrit à gauche de la porte d'entrée.

Depuis cette époque il n'a été fait à cette église que des embellissements intérieurs - grandes ouvertures au midi par M. GOUTAL curé - crépissage - verrières, etc...

Le style de l'église est gothique, mais les réparations de détail subséquentes sont loin d'avoir un caractère d'art et d'unité. Les deux belles fenêtres du choeur à double meneau ont été maladroitement couvertes par d'horribles prétendus vitraux et défigurées par des plâtras. Le monument est du reste très irrégulier et sans caractère artistique.

- LE PRIEURÉ.

POUS d'ÉTIENNE évêque de Rodez de 1080 à 1090 environ, donne le prieuré de Saint-Gervais aux moines de Pébrac au diocèse de Saint-Flour. Ce monastère était riche en hommes et en rentes. C'était le moyen de s'assurer pour l'évêque un revenu et de ne pas avoir le souci de pourvoir ce prieuré de prêtres dont la pénurie était grande à cette époque. Le prieuré de Saint-Gervais devint donc régulier et les Abbés de Pébrac y nommèrent des curés de leur Ordre jusqu'à la Révolution. C'étaient des religieux Augustins portant l'habit blanc. Presque tous les Prieurs résidèrent, c'est-à-dire que ce prieuré fut régi et non affermé. Il y avait un vicaire pour la paroisse, que celle-ci payait. Plus tard il fut à la charge du prieur.

La paroisse de Saint-Gervais en 1349 comptait environ 100 feux, 38 villages - 52 paires de boeufs et 692 habitants.

- REVENUS DU PRIEURÉ - SES CHARGES.

Son rapport était estimé 2000 livres.

La dîme des grains était de 240 setiers de seigle. Le carnelage y était réputé bon.

(La dîme proprement dite était levée uniquement par le clergé: c'était l'impôt du culte. La commende introduite au XVII^{ème} siècle y fit participer les laïques que le Roi voulait enrichir).

Le temporel consistait en une maison, un jardin, un pré dit "la Bouteille", un champ dit "de la Croux", un chataignal, (sans doute vers Aurières), et une vigne à Panis. Un moulin qui porte encore le nom de moulin du Prieur, des prés, des champs qui furent vendus nationalement et en grande partie achetés par de NAUGAZE.

Dans le rapport fait par le curé de l'époque en 1779 à CHAMPION de CICE évêque de Rodez, qui l'avait demandé, on lit les détails ci-après: le prieur de Bénaven a trois villages dans la paroisse - Le curé de St-Amans-des-Côtes la dîme de certains champs, la dîme totale = 180 setiers de seigle, 5 setiers d'avoine ou blé sarrasin. - 650 habitants pendant six mois de l'année, 700 les autres six mois; - 50 habitants dans le bourg - 33 villages ou hameaux: 3 composés de 100 habitants à 2 heures de l'église, les autres à 1/4 d'heure ou 1/2 heure

- EXTRAIT D'UN PROCEZ-VERBAL DE VISITE PASTORALE EN 1738.

" Le curé est seul décimateur. Le bénéfice est affermé 242 sacs de seigle. Le carnelage peut aller à 100 livres, et le temporel qui consiste en un jardin, pré, champ et chataignal à 30 ou 40 livres. Il y a encore une pipe de vin de dîme. Le tout peut aller années communes à 2000 livres, y compris le casuel et les obits. Sur quoi le curé est obligé de payer un vicaire et il est taxé pour les décimes et autres impositions à 289 livres et 10 sols, y compris 4 livres, 4 sols pour la taxe des obits. Les obits dont il est question pouvaient aller à 100 livres.

Les coseigneurs sont : M. du ROURE, Baron de Thénieres - M. d'ESTAING - M. de NAUCAZE - M. du VAILLAN - et le chapelain d'AURIBRES.

(Les seigneurs étaient des laïques, prélevant des rentes sur le prieuré devenu bien en commendé).

- ETAT des HABITANTS en 1772.

Un quart des habitants pauvres, valides - un quart pauvres invalides, y compris les enfants ne pouvant gagner leur vie. 30 habitants sans aucune espèce de secours.

+ De la culture -

produit du seigle, de l'avoine, du blé-sarradin, des marécages et peu de bestiaux, - un tiers de la paroisse est en friche et de mauvaise qualité, - un peu de mauvais fruit, quelques chataignes et des pommes de terre. Il s'en faut d'un tiers que la population suffise à son alimentation, - 20 paires de boeufs. Il y a quelques métiers nécessaires pour l'usage des paroissiens. On file du chanvre et de la laine. (Rapport signé par BRANDHUY, curé, certifié conforme à la vérité).

(-Remarque- On a généralement observé que les rapports adressés à CHAMPION de CICE avaient été exagérés. Les curés sachant cet évêque riche et influent, faisaient vivement ressortir la modicité de leurs revenus et la pauvreté de leurs paroisses pour obtenir des secours. La situation du clergé était du reste très modeste: les curés congruistes étaient même pauvres, ce qui explique les doléances et menaces même des cahiers du Clergé et du Tiers-État).

- LISTE DES PRIEURS.

La liste ci-dessous est sûrement incomplète. On pourrait trouver quelques autres noms dans la "Gallia christiana Claromontensis pars Biturencis" - car Pébrac était de la province de Bourges.

On trouverait trois noms nouveaux aux archives départementales, dans les Minutes des notaires, imprimés ou inventoriés dans les livres de MIE MICHALETI: fol. 221 et fol. 274; au livre de PADERIS, fol. 46; au livre de GAY, fol. 103, année 1409. Ces noms seraient donc antérieurs à ceux ci-après:

- Antoine de la URITIERE,
- Yves de COLLIARD : 1658 - 1669,
- Antoine BARTHE - 1669 - Ce curé était probablement originaire de Carmensac.
- d'ALBARET, (prénom illisible) - 1706 - 1737 ; prenait le titre de chanoine régulier de la Congrégation de France.

(Au XVIIIème siècle les Augustins de Pébrac s'étaient unis aux Génovéfains-1649-qui furent la Congrégation de France. La réunion fut faite par l'évêque de Châlons Félix VIALARD - le 6 septembre 1649 - dernier Abbé commendataire de Pébrac).

- Jean-Baptiste BRANDHUY - (1737 - 1772), docteur en Théologie, originaire de St-Juéry-d'Auñhun.
- PABRE - (1774 - 1781).
- Jean-Baptiste PALVET - (1781 - 1792), originaire d'Alayrac près d'Espalion, neveu de BRANDHUY.

- BOISSIE - en 1802, devint plus tard curé de Font-de-Salars.
- VIC - de Puechredon, fut probablement curé Constitutionnel nommé par DEBERTHIER. Son nom figure parmi les curés jureurs et nulle part dans les registres de l'évêché. Il est signalé plus tard comme curé du Mayrac, sans doute au même titre de constitutionnel car les registres ecclésiastiques ne font pas mention de lui. Sa position dut devenir intenable à St-Gervais.
- ARMAND - en 1836, était originaire de Mounès. Il racheta le presbytère et il s'occupa de sa paroisse avec zèle; il ne négligea pas ses propres affaires et laissa à son héritière la belle propriété de M Mounès.
- GOUTAL - de 1836 à 1841 - était originaire de Carmensac. Il fut un curé zélé, intrépide, généreux. Il eut de grosses difficultés pour libérer la maison curiales; eût à supporter bien des ennuis et ce ne fut qu'après sa mort que fut rendu le jugement qui débarrassait le presbytère de certains parasites. M. GOUTAL était un homme intelligent, tenace. Il a donné à l'église un calice.
- Laurent JOURDAN - curé d'Anglars d'Estaing, vint à St-Gervais en juillet 1851, fut curé jusqu'en 1878. C'était un prêtre zélé mais volontaire; les enfants ont gardé de lui le souvenir d'un croque-mitaine. A racheté pour ses successeurs un des jardins de la cure.
- Joseph CARLES - originaire de La Rigaldie près de St-Côme. 1878 - 1900. Il était curé de Curan ? quand il fut nommé à St-Gervais. C'était un prêtre très pieux, zélé, ardent. Il a fait du bien à la paroisse et l'a dotée d'un beau couvent.
Atteint d'anémie cérébrale, il fut interné à la maison du Bon-Sauveur à Albi où il est mort.
- Félix LAFFON - du 30 mai 1900 au 17 février 1909.
(Nommé curé-doyen de Ste-Genoviève il est décédé le 26 décembre 1916 à Ste-Genoviève; il était originaire de Flaujac -
Il est probablement l'auteur de ces renseignements sur Saint-Gervais).

Voici quelques noms de vicaires. Il serait très facile d'en dresser la liste complète au moins depuis le Concordat, (1801), en consultant le Registre des Ordinations, à l'Evêché.

- Pierre VERDIER - originaire de Brommat.
- AT - qui devant ses paroissiens eût la réputation de grand chasseur.
- ALAZARD - retiré aujourd'hui à St-Juéry-d'Authun. (1912).

- EPOQUE REVOLUTIONNAIRE.-

Le curé FALVET avait prêté serment à la Constitution civile. Il le retira plus tard car il figure sans observation sur les registres des prêtres du diocèse en 1798, avec la mention : " retiré ". La paroisse fut donc plus ou moins abandonnée durant la tourmente ou livrée au curé constitutionnel VIC.

Les anciens racontent qu'un abbé, Antoine CANNON du Bosc, venait de temps à autre visiter Saint-Gervais. Il montait un cheval sans bride ni licol, pour pouvoir le lâcher plus facilement et gagner les bois, en cas d'alerte, sans exposer la bête à des accidents. On faisait le gué dans "le corrieyro cabo", chemin qui bifurque celui du cimetière à la Caliolie.

Cet abbé CANNON était vicaire de Ruayre, il devint curé de cette paroisse avec droit à tous les obits de la chapelle de Valcaylès, transportée à Ruayre faute de ressources.

La paroisse de St-Gervais a eu l'honneur d'avoir un confesseur de la foi parmi ses habitants. Jean BARTHE, originaire de St-Gervais était curé du Nayrac en 1774. Il avait 57 ans lorsqu'il fut reclus à Ste-Catherine de Rodes pour refus du serment. Déporté à Toulouse le 5 mai 1794, il put rentrer au Nayrac. Son nom figure sur l'Etat diocésain de 1798, mais on ne le retrouve pas au registre de 1801. Il faut donc supposer que ce vénérable confesseur de la foi était mort des suites de ses souffrances.

CHAPELLES.

Le prieuré de SAINT-GERVAIS avait jadis sur son territoire deux chapelles. L'une dédiée à St-Antoine, sise près du village de Mounès au lieu dit "Camproses" ou "Campronces" ou "Campe rocs". Il y a quelques années on découvrit dans ce champ un petit calice, disparu aujourd'hui. Je n'ai trouvé aucun détail sur l'origine et l'histoire de cette chapelle; les gens en ont même perdu mémoire et rien n'indique actuellement quel fut son emplacement. Elle a donc disparu depuis longtemps.

Le curé BRANDHUY dans un rapport à CHAMPION de CICE en fait mention ainsi : " chapelle St-Antoine, a perdu ses revenus".

Non loin du "Camproses", on voit encore une belle croix en pierre, du XIV^e - XV^eme siècle, sur piédestal, bien conservée. Cette croix a un certain cachet artistique.

L'autre était la domerie d'Aurières, supprimée faute de ressources, par ordre de l'évêque. En 1779, le Dom d'Aurières s'appelait AVALLOU. La chapelle démolie en 1788, le service en fut officiellement transporté à Saint-Gervais. L'évêque était collateur de ce bénéfice.

DOMERIE D'AURIERES.

On raconte qu'un seigneur de Bénaven, baron de Thénières, se rendait un dimanche à son château de Vallon. La Truyère avait grossi et le seigneur ne put la traverser. Au grand dommage de sa piété il dû se passer de messe ce jour-là. Pour ne pas s'exposer encore à pareille aventure il ordonna la construction d'une chapelle et la dota.

Est-ce de la légende ? Quoiqu'il en soit, cette domerie est très ancienne. Elle est située sur la rive méridionale de la Truyère, sur le pic de la côte de Vallon. C'était un véritable ermitage. Le Dom portait l'habit blanc : était-ce un privilège ? Ou à l'instar des prieurs de St-Gervais ses voisins ? On pouvait bien lui accorder cette consolation, car il fallait un grand esprit de sacrifice et de désintéressement pour consentir à passer sa vie dans les flancs sauvages de ces pentes de la Truyère.

La chapelle était construite sur un roc descendant à pic d'une hauteur de 20 à 30 mètres sur le ruisseau de " la Bicaudelle ", qui se jette quelques mètres plus bas dans la Truyère. L'édifice était une très modeste construction. Le logement du Dom était adossé à la chapelle, bien modeste lui aussi.

Les ruines laissent supposer une pièce au res-de-chaussée, et peut-être deux petites cellules au-dessus. Tout autour de ces constructions trois petits enclos qui semblent indiquer un cimetière, et deux jardinets.

FRATERNITE.

Il y avait à Saint-Gervais une Fraternité de prêtres obituaires. Elle fut peu nombreuse car, d'une part la liste des obits était peu importante, de l'autre, cette Fraternité n'est mentionnée qu'accidentellement et ne figure dans les procès-verbaux d'aucune visite épiscopale. Elle dût cesser longtemps avant la Révolution, car aucun de ses immeubles ne paraît au tableau de la vente des biens nationaux de Saint-Gervais.

Les prêtres obituaires demoraient à la " Caliolie ". La vieille maison qui existe encore pouvait tout au plus loger deux prêtres, bien modestement.
